

### **Instructions relatives au formulaire d'attestation du respect des obligations**

Le formulaire d'attestation du respect des obligations du protocole d'entente signé par le directeur général de l'organisme bénéficiaire de l'aide financière, permet d'indiquer au ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) si les obligations générales et particulières du protocole d'entente signé avec le MAMOT ont été respectées et de justifier pourquoi elles ne l'ont pas été le cas échéant. **Ce formulaire dûment complété doit être joint à chaque réclamation de dépenses.**

Vous pouvez obtenir de l'information ou de l'aide technique à propos de ce formulaire auprès de la Direction générale des infrastructures du MAMOT au numéro de téléphone 418 691-2005, poste 3862 ou de télécopieur 418 644-8957 ou par courriel à [infrastructures@mamot.gouv.qc.ca](mailto:infrastructures@mamot.gouv.qc.ca).